

Programme définitif :

Démarche diagnostique, évaluations cliniques dans les troubles spécifiques du langage écrit (TSLE)

Depuis le décret n° 2002-721 du 2 mai 2002 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'orthophoniste, les orthophonistes sont tenus de poser un diagnostic orthophonique à l'issue du bilan. Ce diagnostic doit s'inscrire dans un cadre conceptuel et scientifique conforme aux consensus internationaux sur la définition des troubles et des pathologies, dans le cadre légal de la NGAP. Au delà de l'étape réglementaire, le bilan orthophonique doit permettre au praticien de disposer d'une analyse fine des compétences et incompétences de l'enfant afin de pouvoir établir son projet thérapeutique.

Objectifs pédagogiques

- Former l'apprenant à une démarche diagnostique dans le cas des TSLE basée sur :
 - Le respect du cadre scientifique actuel et des critères diagnostiques opposables (DSM V)
 - Une démarche hypothético-déductive visant à l'individuation des diagnostics (équilibre entre l'exhaustivité et l'intérêt clinique)
- Apprendre à identifier les facteurs de risque, facteurs causaux et comorbidités
- Apprendre à dépister les comorbidités
- Apprendre à analyser les résultats aux épreuves de tests sur base des modèles cognitifs
- Conduire une analyse fonctionnelle des compétences du patient.

Programme, moyens et supports

Cette formation à distance (e-learning) s'organise sous forme d'un parcours de formation comprenant deux chapitres. Chaque chapitre est organisé sous forme d'analyses de situations cliniques et de contenus (supports vidéo, articles, sites internet), organisés en modules.

Chapitre 1 : Démarche diagnostique dans les TSLE : de la plainte au diagnostic orthophonique (décision de soin et cadre réglementaire, spécificité et causalités, comorbidités).

- Module 1 : cadre général et contexte TDA-H et HPI (5 situations)
- Module 2 : contexte langage oral (3 situations)
- Module 3 : contexte visuel (3 situations)

Chapitre 2 : Du diagnostic orthophonique à l'analyse clinique (analyse des procédures de lecture et des compétences sous-jacentes à partir de l'analyse des productions et d'épreuves spécifiques).

- Module : analyse clinique dans les TSLE (5 situations)

A chaque module, l'apprenant doit donc répondre à des questions présentées sous les formats suivants :

- **QCM** (choix parmi 2 à 4 cartes)
- **catégories** : ranger les propositions de réponses dans la bonne catégorie. (Ex : catégorie "réponses conseillées au patient" VS "réponses déconseillées" et l'apprenant doit ranger les propositions dans les catégories correspondantes)
- **ordonnancement** : ranger les réponses dans le bon ordre (ex : l'apprenant a le choix entre différentes actions A, B, C et doit les ranger dans le bon ordre d'application d'une procédure)
- **appariement** : exercices d'appariement d'éléments.

A chacune de ses réponses, l'orthophoniste reçoit un feedback sur la pertinence de son choix. L'avancement dans le programme est conditionné à la fourniture des bonnes réponses.

Conception, moyens pédagogiques et techniques

La conception du programme est l'œuvre de Franck Médina, orthophoniste, master 2 en sciences du langage.

Les contenus sont produits par Franck Médina.

Un support pédagogique sera disponible à l'apprenant via une page Facebook dédiée, supervisée par les concepteurs et co-animée par des intervenants formés spécifiquement. Cette page permettra les échanges entre apprenants. Une adresse mail sera également disponible pour les personnes ne souhaitant pas utiliser Facebook.

Le support technique sera accessible selon les mêmes modalités.

Durée du programme

La durée du programme, consultation des ressources incluse, est d'environ 7h.

L'orthophoniste est libre du choix de l'ordre dans lequel il explore les modules et accède ou non à l'intégralité des contenus théoriques sous-jacents. L'orthophoniste est libre de l'organisation et du découpage horaire de son parcours de formation en fonction de ses disponibilités.

Toutefois dans le cas où l'orthophoniste sollicite la participation du FIF-PL pour la prise en charge dès l'inscription au module, il doit explorer l'ensemble des contenus dans un délai de 2 mois à compter de son inscription sur la plateforme d'e-learning.

L'application support numérique du e-learning fournit à l'organisme un rapport des durées de connexion pour permettre la prise en charge par le FIF-PL. Une attestation est alors délivrée à l'orthophoniste pour son dossier auprès du FIF-PL.

Evaluations

Un questionnaire d'évaluation de la formation sera présenté à l'issue du programme aux stagiaires sur les aspects techniques, méthodologiques et pédagogiques de la formation. Il leur sera également demandé dans ce questionnaire l'impact attendu de l'action de formation sur leurs

Organisme : GNOSIA Eurl, 1 rue Emile Allier 30 000 NÎMES Siret : 481 446 524 00029
N° de déclaration d'organisme formateur 91 30 034 14 30, « l'enregistrement ne vaut pas agrément par l'Etat »

connaissances et sur leurs pratiques professionnelles à venir (Impact réaction, impact changements comportementaux, impact résultats).

Tarif : libéraux 210€.

Activité exonérée de TVA, conformément à l'article 261 du CGI (modifié par DÉCRET n°2015-608 du 3 juin 2015 - art. 1)

Renseignements et inscriptions :

Réservation et inscription en ligne sur le site www.gnosiaformations.fr

Lors de l'inscription un contrat vous sera adressé avec le règlement intérieur de l'organisme de formation.

GNOSIA www.gnosiaformations.fr

1 rue Emile Allier, 30000 NÎMES

06 47 96 80 82 contact@gnosiaformations.fr